

D'un printemps à l'autre

Le Crepan adhère au Bureau Européen de l'Environnement et parfois cela permet d'apprendre des faits surprenants.

Que sera l'été 2009 ? La Généralité de Barcelone importe de l'eau du Rhône par bateau pour les besoins de cette grande métropole de 4 à 5 millions d'habitants.

Nous avons appris, fin 2008 à l'occasion d'un colloque européen ces faits. Une association locale bataille ferme pour empêcher cela et faire pression pour que les réseaux locaux de distribution soient rénovés...

Quelle que soit la qualité de leur action la plus efficace en 2008 est tombé du ciel sous forme de pluie... à quand la prochaine alerte et à quand une action concertée entre nos diverses associations pour sauver la ressource de chacun de nos pays.

AMD



Ne confondons pas ciel et poubelles

10 février 2009 : une collision entre deux satellites entraîne la dispersion de centaines de débris dans l'espace. D'autres collisions entre objets spatiaux ont été identifiées et ce sont plus de 5000 tonnes de déchets qui tournent au dessus de nous. Plus de 12000 objets de plus

de 10 centimètres sont catalogués. La situation est en partie contrôlée car les satellites en fin de vie sont placés sur une orbite cimetière mais il n'empêche que le ciel est une gigantesque poubelle.

AN



Sciences et Avenir avril 2009, données du CNES

Toxicité du Cruiser

Le Cruiser est un insecticide qui appartient à la famille des néonicotinoïdes. Il induit une hyperexcitation des liaisons nerveuses. Il est systémique c'est-à-dire qu'à partir de la semence, il diffuse dans l'ensemble de la plante jusqu'au pollen. Suivant la quantité ingérée, il peut être toxique pour les animaux qui consomment le grain (oiseaux), la plantule (petits mammifères) ou le pollen (abeilles). Il diffuse également dans le sol et dans l'eau. Il est aussi considéré comme très toxique pour les organismes aquatiques.

CJ



POT D'ADIEU



Forum mondial de l'eau

Le 5^{ème} forum mondial de l'eau s'est déroulé à Istanbul du 16 au 22 mars. Le sénateur de la Manche Jean-François Legrand qui a animé un collège d'environ 300 parlementaires originaires de près de 90 pays a jugé la déclaration finale du Forum "incolore, inodore et sans saveur".

En effet la notion de "droit à l'accès de l'eau" réclamée par les ONG et plusieurs pays dont la France, n'a pas été retenue. De même, aucune avancée réelle n'a été faite sur la diplomatie de l'eau pour régler les conflits transfrontaliers dus à l'approvisionnement en eau.

JB

Téléphonie mobile Après le "Grenelle" de la téléphonie mobile du 26 mars, la réunion organisée par le ME-EDDAT sur le thème "Radiofréquences, santé-environnement" aura lieu le 23 avril prochain.



Jachères florales C'est ce que proposent les experts pour venir en aide aux abeilles en butte à la diminution de la biodiversité, sans compter les effets neurotoxiques de certains pesticides. Ces jachères seraient formées d'espèces à floraisons successives permettant aux abeilles de s'approvisionner normalement tout au long de la belle saison.

JB



L'Assemblée Générale du CREPAN se tiendra le 15 Mai 2009 à 17h30 à la Maison des ressources associatives. Rue Neuve Bourg L'Abbé, Caen. A cette occasion 4 sièges seront à renouveler au Conseil d'Administration. Un appel à candidature est lancé à cette occasion. Contacter la présidente ou les membres du CA.

Mac Do

Avez-vous déjà lu l'écojournal de Mac Donald's France qui présente entre autres le rapport environnemental 2008 ?

Intéressant, même si vous n'êtes pas un adepte de ce type de restauration. Circuit court pour les légumes, pêches en mer du Nord labellisée, bois certifiés, réduction des gaz à effets de serre, compostage des déchets, la réflexion environnementale porte sur tous les domaines.

Pour en savoir plus, un site bien fait: www.mcdofr.fr

TR

Tri sélectif

Le tri sélectif est entré dans les habitudes. Cependant le taux de tri est variable suivant les populations. Un jeune de moins de 24 ans habitant un immeuble est le plus mauvais trieur, le meilleur trieur est un vieux de plus de 65 ans vivant en pavillon.



Cruiser, suite

En 2004, à la suite d'études sur les causes de mortalité des abeilles et l'implication des insecticides Gaucho et Régent utilisés en enrobage de semences de maïs, la France interdit leur usage.

Le 7 janvier 2008, sous la pression des maïsiculteurs, le ministère de l'agriculture autorise le Cruiser, produit de la même famille que les précédents, proposé par la firme Syngenta.

En mai 2008, un suivi posthomologation, rassemblant ONG et apiculteurs, de ruchers placés devant des parcelles de maïs traitées ou non, est mis en place par l'administration.

L'insuffisance inacceptable de la qualité de ce suivi, l'absence d'une grande partie des résultats et, malgré cela, le renouvellement fin 2008 de l'autorisation du Cruiser sont à l'origine du retrait de la représentante de France Nature Environnement de cette commission.

Début 2009, FNE tente par une action en référé devant le Conseil d'Etat avant les semis, de faire annuler cette nouvelle autorisation. Le ministère plaide pour l'urgence de la protection de la production de maïs ! FNE est condamné à verser 3 000 euros de dédommagement à Syngenta sûrement pour le tracassé occasionné... Les pollinisateurs ne pèsent pas lourd dans la balance décisionnelle de l'état face à quelques millions d'euros de rentrée immédiate par la production du maïs. C'est ce que l'on appelle une décision à courte vue, dans ce cas, c'est grave.

Pendant ce temps là, l'Allemagne et l'Italie ont suspendu leurs autorisations, la plus grande coopérative anglaise de produits agricoles ne commercialise plus ce type d'insecticide, la Californie lance un programme de réévaluation, qu'attendons-nous ? La cause de la surmortalité des abeilles est certainement multifactorielle (perte de qualité de l'alimentation par perte de la biodiversité de nos campagnes, nouvelles maladies, nouveaux prédateurs) mais est-ce au moment où les abeilles sont malades qu'il faut ajouter du poison dans leur alimentation ? Au-delà de la perte de patrimoine, les conséquences de la disparition des pollinisateurs seraient dramatiques pour l'humanité, il faut réagir très vite !

CJ



EPR Flamanville

L'ASN, Autorité de sûreté nucléaire n'en finit pas de contrôler le futur réacteur de Flamanville: problème

d'étanchéité métallique de l'enceinte de confinement, anomalies récurrentes en matière de ferrailage, changement du tracé initialement prévu pour la galerie de rejets en mer pouvant poser des problèmes de sûreté pour le réacteur n°2 de la centrale, mise au rebut de certaines tuyauteries pour le circuit d'eau brute. Merci l'ASN, sinon les habitants du Cotentin et au delà pourraient être inquiets. JB

Dangerosité reconnue

50 ans après les premiers essais nucléaires français, leur dangerosité est reconnue et des victimes civiles et militaires vont être indemnisées.



Pourtant, que n'a-t-on pas dit à l'époque sur leur innocuité, sur les précautions extrêmes qui étaient prises, etc... Ceux qui alertaient l'opinion avaient donc raison, mais la France avait besoin de la bombe.

Quels sont les mensonges de 2009 ? Sur quoi portent-ils ? L'innocuité du Round-up, l'innocuité des antennes-relai, l'absence de danger des OGM ? Nous le saurons dans quelques dizaines d'années. JB

Pacte des Maires

372 villes européennes sont à ce jour signataires du Pacte des Maires pour les énergies renouvelables. Initié par la Commission européenne, ce pacte engage les signataires à dépasser l'objectif de réduction de 20% des gaz à effet de serre entre 1990 et 2020.

Les principales villes européennes sont signataires dont Paris, le Grand Lyon, les communautés d'agglomérations de Grenoble, Nantes, Mulhouse, Dole... Mais rien en Basse-Normandie !